

Juillet 2021

BAZOCHES INFOS

Edito du Maire

**MAIRIE
DE BAZOCHES**
2 Place de la Mairie
58190 Bazoches

Tel : 03 86 22 10 55

mairiedebazoches
@orange.fr

www.bazoches.net

Secrétariat ouvert
lundi et jeudi
14h00 à 17h00

Voici maintenant une bonne année que l'équipe municipale est en fonction, une année quelque peu difficile, avec : la crise de la covid et ses différents confinements, les subventions qui n'arrivent que partiellement et avec beaucoup de retard, le problème sanitaire sur le réseau d'eau, qui a malgré tout permis de constater et d'apprécier le soutien des Bazochois.

Mais il ne faut pas se laisser aller au pessimisme, il y a quand même des éléments positifs. La réouverture du restaurant le Relais Vauban qui semble avoir trouvé une bonne clientèle et redynamise le bourg, nous lui souhaitons toute la réussite possible. Le mois de juillet nous apporte un assouplissement important des contraintes sanitaires, le ciel semble enfin s'éclaircir.

Nous devons en profiter pour faire avancer les projets. Je vais, dans les articles à suivre, vous lister les actions déjà réalisées, celles en cours et celles à venir

Le bulletin de juillet est traditionnellement consacré à la présentation des budgets prévisionnels commune et service de l'eau.

Les budgets ont été votés à l'unanimité sans hausse des taxes, vous en trouverez le détail page suivante.

Pour terminer ces quelques lignes, le conseil municipal et moi-même, vous souhaitons à tous de passer un agréable été en restant raisonnable bien sûr afin d'éviter le retour des restrictions.

Jean-Marie Pautrat

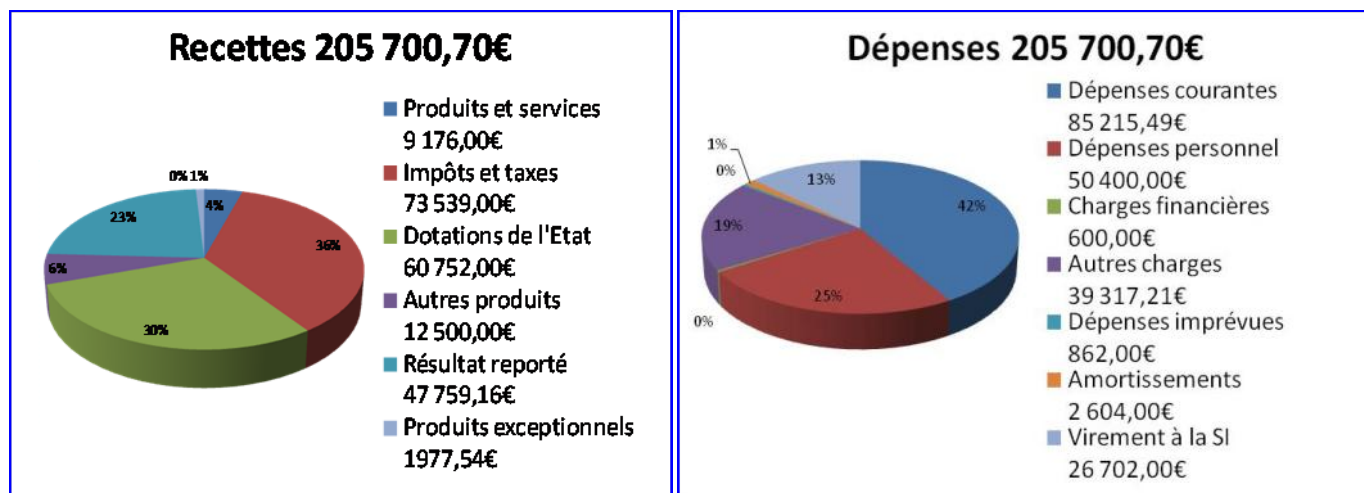
BIBLIOTHEQUE

Tous les jeudis de
15h00 à 18h00
Des livres pour
petits et grands



Budget communal 2021

Fonctionnement



Investissements

Travaux restants à réaliser de 2020 :

- Achat d'une tondeuse pour le cimetière 400.00 €
- Grille sur le mur de soutènement de la maison communale 5 000.00 €

Investissements 2021 :

- Abri bus Champignolles le Bas 2 128.00 €
- Modification du P.L.U. 6 000.00 €
- Cases columbarium et colonne nominative du Jardin du Souvenir 2 700.00 €
- Etude diagnostic des travaux de l'Eglise 10 000.00 €
- Toitures de la maison communale 80 000.00 €

Budget du service de l'eau 2021

Fonctionnement

<u>Dépenses: 45 133.21 €</u>	<u>Recettes: 45 133.21 €</u>
Achat d'eau, électricité, entretien, réparations, télégestion, intérêts emprunts, redevance agence de l'eau, personnel, amortissements	Vente eau, redevance agence de l'eau, compteurs, amortissements subventions, résultat d'exploitation N-1

Investissements

Travaux restants à réaliser de 2020 :

- Aménagement à la station d'Armanche 15 425.00 €

Investissement 2021 :

- Conduite de refoulement de la station de pompage au château d'eau 90 000.00 €

Le point sur l'avancé des dossiers

Sur le budget principal de la commune :

- L'entreprise GENET d'Anthien a réalisé la grille du mur de soutènement de la maison communale.
- La tondeuse pour le cimetière est achetée.
- L'abri bus pour les enfants de Champignolles le Bas est livré et sera installé avant la rentrée scolaire.
- Les travaux de réfection des toiture et d'isolation de la maison communale doivent débuter courant septembre prochain.
- La modification du PLU est en cours, le cabinet CDHU a réalisé le projet de modification qui va maintenant être envoyé aux PPA (Personnes Publiques Associées) l'Architecte des Bâtiments de France, la Direction Départementale des Territoires, la Chambre d'Agriculture, le Conseil Départemental et le Parc Naturel Régional du Morvan. Ils ont trois mois pour émettre leur avis. Après les éventuelles mises à jour il sera procédé à une enquête publique de 1 mois.
- Au cimetière deux nouvelles cases pour le columbarium ainsi qu'une colonne nominative pour le jardin du souvenir sont commandées. Un nouveau règlement du cimetière vient d'être approuvé par le conseil municipal, vous pouvez le consulter en mairie.
- Pour l'Eglise, Monsieur Simon BURI architecte du patrimoine a commencé son étude diagnostique de l'ensemble des travaux nécessaires à l'entretien et à la conservation de notre Eglise Saint Hilaire. Cette étude va nous permettre de choisir si nécessaire les travaux à réaliser et en fonction des coûts comment nous allons les étaler dans le temps. Elle nous permettra également de contacter et de réunir si possible l'ensemble des personnes et organismes susceptibles de nous aider dans le financement de ce projet.
- Concernant le verger conservatoire de Cueugne, la candidature auprès du Conseil Départemental à l'opération 1000 arbres a été réalisée. D'après nos informations nous pouvons espérer procéder aux plantations cet automne.

Sur le budget du service de l'eau :

- Les travaux d'aménagement de la station de pompage d'Armanche, (canalisations inox, changement de compteurs, réhabilitation d'une pompe), sont commandés et devraient débuter courant juillet.
- Les travaux de remplacement de la canalisation de refoulement entre la station de pompage d'Armanche et le château d'eau de Montoy sont commandés.

Divers :

- Après les vacances, début septembre nous allons vous proposer une réunion publique pour vous exposer nos projets de chantiers participatifs fontaine, lavoir, cabane de vigne à restaurer.



- L'ouverture du Relais Vauban nous permet de relancer le projet d'adhésion au label « citées de caractère de Bourgogne Franche-Comté », nous avons informé l'association de notre volonté d'adhérer et attendons leur retour pour monter le dossier de candidature. Nous ferons appel aux volontaires intéressés pour la réalisation de ce dossier qui représente un travail important et nécessite une réflexion sur notre commune et son avenir.

La qualité de notre eau



Comme nous vous l'avons expliqué dernièrement dans notre note d'information, l'eau que nous distribuons par notre réseau municipal provient du S.I.A.E.P. (Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable) Charles Chaigneau.

Elle ne présente aucun risque sanitaire sur une période limitée, d'autant plus qu'une analyse récente reçue le 24 juin dernier fait ressortir un résultat de fluorure de 1.4 mg/l intégrant ainsi la norme dont le seuil maximum est de 1.5 mg/l. mais nous sommes toujours dans l'attente de la levée de l'arrêté de Monsieur le Préfet. Cependant il n'apparaît plus nécessaire, à l'instar des 30 communes du SIAEP, de maintenir la mise à disposition au public de bouteilles d'eau.

Afin de garantir la qualité bactériologique de notre eau il nous est demandé de procéder à une légère chloration à la station de pompage d'Armanche, ce qui peut par moment donner un gout peu agréable à cette eau.

Plusieurs fois par an l'ARS (Agence Régionale de Santé) procède à des analyses de l'eau de notre réseau qui sont affichées et publiées sur notre site « bazoches.net ».

Concernant le réseau d'eau notre employée communale fera le relevé des compteurs durant la semaine du 19 au 24 juillet. Merci de lui faciliter l'accès à vos compteurs.

Je respecte mon voisin

Rappel des règles en matière d'entretien des jardins et de bricolage

Les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils susceptibles de gêner le voisinage en raison de leur intensité sonore tels que les tondeuses à gazon, tronçonneuses, taille haies, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

Les jours ouvrables de 8 h à 12 h et de 14 h à 19 h 30

Les samedis de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h



Notre employée communale

Nous avons recruté, pour remplacer Guy Maitre qui est parti travailler pour la commune de Parigny-les-Vaux, Marie-Françoise Chauvin, habitante depuis toujours à Villars le Haut.

Elle a une grande expérience professionnelle ayant occupé des postes d'employée communale, d'employée agricole, d'employée sur une exploitation maraîchère etc.

Elle saura j'en suis sûr, mettre toutes ses compétences et sa volonté au service de la commune.

Je suis certain que vous lui réserverez le meilleur accueil.



Desserte Internet

Au revoir Wimax et bienvenue au THD Radio.

Le Très Haut Débit arrive chez vous dès aujourd'hui assurant un débit descendant de 30Mbit/s et montant de 5 Mbit/s, en attendant la fibre toujours programmée pour fin 2022.

Pour tous renseignements vous pouvez contacter Nièvre Numérique contact@nievrenumerique.fr

Ou les trois opérateurs

- Nordnet tél : 34 20
- Ozone tél : 09 73 01 10 00
- Alsatis tél : 09 70 24 72 47



Les poubelles

Il est malheureusement encore nécessaire de rappeler le fonctionnement du tri.

Dans les sacs jaunes, mettre uniquement : les cartonnettes, les bouteilles et flacons plastiques et métalliques, les boîtes de conserve, les briques alimentaires (les barquettes plastique et polystyrène, les emballages plastique sont obligatoirement dans les sacs roses).

Le container bleu du point d'apport volontaire des Coperies est uniquement réservé aux papiers et journaux les cartons sont à déposer à la déchèterie de Lormes

Il est interdit de déposer des objets au point d'apport volontaire des Coperies, ceux-ci doivent obligatoirement être portés à la déchèterie de Lormes.

Les résidents secondaires : n'oubliez pas d'utiliser la cabane des Coperies, mais uniquement lors de votre départ.



Un jeune de Bazoches récompensé d'une médaille d'or.



Anthony Goussot, après un CAP dans la couverture auprès des compagnons du devoir, a présenté une maquette au MAF (Meilleur Apprenti de France) il a remporté les médailles d'or départementale et régionale mais n'a pas été reçu au niveau national. Anthony ne s'est pas découragé et est retourné au CFA à Auxerre en mention complémentaire ornementaliste en couverture. Anthony vise l'excellence. Voici ce jeune apprenti de 21 ans, qui travaille dans l'entreprise Capelli de Domecy sur Cure, récompensé par une médaille d'or Nationale au concours des Meilleurs Apprentis de France. Sa médaille et son diplôme lui ont été remis le 21 juin



dernier au théâtre du Chatelet où il a pu discuter et être félicité par les Meilleurs Ouvriers de France ce qui représente pour lui l'excellence.

Son projet est de s'associer avec son frère Aurélien pour créer leur entreprise. Actuellement, Anthony très ambitieux se prépare pour le MOF (Meilleur Ouvrier de France), accompagné et soutenu par sa famille, Aurélien, Elodie et ses parents sont très fiers de lui.

14 Juillet 2021

Les règles sanitaires s'assouplissent, nous allons enfin pouvoir, en prenant malgré tout des précautions, nous réunir à l'occasion du 14 juillet. Le conseil municipal et moi-même sommes très heureux de tous vous convier, à partir de 18h 30 dans le jardin de la maison communale, à un apéritif qui nous sera préparé par le Relais Vauban. Un moment de convivialité que nous attendions tous.

A 23 heures un feu d'artifice sera ensuite tiré dans le pré communal derrière l'Eglise



Le Club Culture et Loisirs de Bazoches



Le Club Culture et Loisirs de Bazoches souhaite vous proposer des animations pour cette année 2021.

Pour commencer nous organisons une soirée Guinguette le 31 juillet 2021.

Venez nombreux!

Les Nuits Musicales de Bazoches

C'est avec un immense regret que l'équipe des Nuits musicales de Bazoches a pris la décision de reporter une seconde fois, la 30^{ème} édition du festival qui était prévue en ce mois de juillet 2021.

Trop d'incertitudes planaient sur l'organisation de cette édition que nous souhaitons exceptionnelle.

Nous restons malgré tout optimistes et confiants, et espérons de tout cœur organiser, en 2022, dans les meilleures conditions possibles, cet anniversaire musical.

Nous vous donnons donc rendez-vous l'an prochain.